

Bernadette Heinrich
Conteuse, administratrice
de la Fédération de conteurs
Professionnels de Belgique,
membre de l'AG de
Culture & Démocratie

L'ART DU CONTE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Les années 1970 voient en France la naissance du « renouveau du conte ».

Parallèlement au début d'un intérêt nouveau pour la littérature orale dans la sphère académique, ce mouvement artistique contribuera progressivement à la reconnaissance du conte comme discipline artistique à part entière.

Il faudra attendre les années 1980 pour en voir les premiers effets en

Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB),

où plusieurs décennies plus tard, les arts du conte ont désormais une

place officielle au sein des arts de la scène. Bernadette Heinrich, conteuse

et co-fondatrice de la Fédération de conteurs Professionnels de Belgique

qui fêtait ses 15 ans en 2019, a été à la fois témoin et actrice de cette évolution.

Elle revient ici plus particulièrement sur l'histoire institutionnelle du conte et de sa professionnalisation en FWB, et donne un aperçu du foisonnant paysage du conte sur ce territoire.

Sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), à côté des *nutons*, des *ketjes*, des *macrâles*, l'on compte quatre Maisons du conte (Namur, Liège, Brabant Wallon, Charleroi) ; un Théâtre de la parole (Bruxelles), une Fédération de conteurs Professionnels ; une Fédération des programmeurs du conte (Cont'acte) ; des associations inédites que sont Conte en balade, les Dimanches du Conte ; des festivals, on citera bien sûr le Festival inter-culturel du Conte de Chiny, l'Estival du conte de Surice. Il y a également des petits lieux de programmation dédiés au conte tel que le Courlieu, le Dé à coudre, des veillées contées au salon, des scènes ouvertes organisées notamment par l'asbl Racontance, et partout sur le territoire des spectacles, des ateliers, des balades.

Le dynamisme du secteur est foisonnant, la professionnalisation de plus en plus marquée, la reconnaissance politique a mis longtemps à venir mais aujourd'hui les bases ont été instituées. Les premiers artistes conteur·ses ont émergé dans

les années 1980. Ce n'est que tout récemment en 2016, que l'art du conte a été reconnu comme art spécifique au sein du décret des arts de la scène de la FWB. Une grande avancée pour le conte et certainement pour l'humanité ! Cette reconnaissance institutionnelle n'est bien sûr qu'un premier pas. Pour que le conte vive, pour qu'il puisse se réécrire avec la sensibilité contemporaine, il faut des artistes professionnel·les qui aient les moyens de créer et d'investir le territoire de leurs récits.

En Belgique, l'investissement dans la culture se heurte de plein fouet à la prédominance du marché et à son corollaire, l'austérité. Le statut des artistes est encore en jachère, et jusqu'à présent, les politiques ont tendance à donner plus de crédibilité aux institutions ou lieux culturels plutôt qu'aux associations ou aux compagnies indépendantes portées par des artistes. Ce sont des questions qui nous interpellent. Nous y reviendrons. Pour l'heure, entrons plus avant dans le paysage.

L'émergence du conte en Belgique francophone

Il faut attendre les années 1980 pour voir émerger des artistes conteur·ses. « Dans le milieu des années 1980, [...] la pratique du conte se limitait au travail de quelques bibliothécaires, qui pour occuper les enfants, leur lisaient des contes : une occupation, un divertissement pour quelques amateurs de lecture orale [...] À ce moment-là, rien n'est organisé, tout reste à inventer, tant la manière de faire que le lieu d'expression, sans oublier les aspects matériels et financiers... »¹ Ce sont les conteur·ses Antoine Patiny, Hamadi, Myriam Mallié, Joël Smets, et une bibliothécaire, Lisy Martin, qui seront les pionnier·ères de cet art naissant.

À cette époque, Lisy Martin est responsable d'une bibliothèque de la Ligue des Familles, large mouvement d'éducation permanente. « S'interrogeant, sur la meilleure manière de faire découvrir la littérature jeunesse, aux enfants, elle a commencé à leur faire des lectures et, de fil en aiguille, a découvert le plaisir de raconter sans le support du livre. Au même moment, le conte a commencé à susciter un certain intérêt par la parution de livres tel que celui de Bruno Bettelheim au sujet des contes de fée. »² Lisy croit en la force du conte : « C'est une ouverture



sans pareille au langage symbolique, qui existe toujours dans la tradition orale. Il peut ainsi être abordé avant même de mettre l'enfant en contact avec le livre ; il peut le sensibiliser à une forme littéraire avant l'écrit. »

Lisy organise les premières soirées contées et formations, qui rencontrent un réel engouement. Elle arrive à faire financer ces actions par le ministère de la Culture. Pour donner ces formations, elle fait appel à Hamadi et Myriam Mallié qui, parallèlement, donnent leurs propres stages, formations ou interventions dans des conservatoires. Les effets apparaissent très vite. Une nouvelle vague de conteur·ses voit le jour à Liège et à Namur.

Un autre visionnaire est Patrick Besure, animateur au Centre culturel de Chiny, au cœur de la forêt gaumaise. Avec son complice, Marc Alexandre, il lance en 1989 le premier festival de contes en Belgique. Petit à petit, la renommée du Festival interculturel du Conte de Chiny grandit et dépasse les frontières. Aujourd'hui, il est toujours un rendez-vous incontournable.

Premiers lieux et associations de conteur·ses

À Namur, dans les années 1980, Bernadette Malherbe est assistante en histoire aux Facultés universitaires de Namur. Elle aime écouter l'émission « L'oreille en coin » sur France Inter. Elle entend la voix d'Henri Gougaud, écoute Henri Pourrat et est fascinée par ces univers. En 1991, elle lâche son poste d'assistante pour se consacrer au conte. Ce sera une pionnière de la professionnalisation du conte. En 1994, avec six autres passionnées, elle crée la Maison du Conte de Namur. En 2005, cette maison est reconnue comme partenaire culturel de la Ville de Namur. Elle a tenté en vain d'obtenir des reconnaissances de la FWB. Elle est pourtant encore aujourd'hui un lieu foisonnant de formations, veillées, spectacles, contes en appartement et d'un incontournable : « le 10 du mois ». Tous les mois depuis maintenant plus de 25 ans, une scène ouverte voit défiler de nombreux apprenti·es conteur·ses qui trouvent là leur première scène, pour leurs premiers pas.

Fondée à Liège, en 1992, Parole Active est la première association de conteur·ses en Belgique. Pour la première fois, des conteur·ses s'unissent autour de projets collectifs. Ce fut d'abord des veillées-scènes ouvertes, puis l'édition d'un mensuel d'information ; ensuite une attention particulière pour le conte de rue. À l'origine, Paul Fauconnier, Chantal Dejardin et depuis près de 20 ans, Yvan Couclet et son comparse Étienne Piette, animent une formation sur le conte en rue en lien avec le festival de Chiny. « J'aime pratiquer dans la rue, dans des lieux dit "incidentiels", c'est-à-dire là où l'on sait qu'il y aura forcément un incident. C'est mon espace de travail... comme d'autres la scène. »

En 1999, Parole active crée la Maison du Conte et de la Parole de Liège-Verviers. Elle organise « les veillées du 7 » chaque mois depuis 23 ans. Elle édite un mensuel en version papier et électronique. Depuis septembre 1992, ce mensuel collecte, répertorie, édite toutes les nouvelles et les dates relatives au conte en Belgique francophone. En 2020 paraîtra son 300^{ème} numéro ! Sa cheville ouvrière est Marie-Claire Desmette.

À Bruxelles, à la fin des années 1990, l'asbl Mots et Merveilles créée par Claude Leguerrier lance des balades contées dans les parcs, les jardins, les lieux insolites. Objectif : toucher un large public, celui qui ne va pas dans les salles de spectacle. L'initiative est reprise sous le label Conteurs en balade en 2002 par Sophie Clerfayt et Florence Delobel (récemment renommé Conte en balade), pari réussi ! Balades aux flambeaux, spaghettis contes, midis contés, contes dans les souterrains, les jardins, barbecue dans l'herbe tendre...³ Aujourd'hui l'équipe se renouvelle, s'agrandit et de nouvelles initiatives voient le jour.

“ En 2004, les conteur·ses de Belgique se sont doté·es d'une institution décisive dans le chemin de la reconnaissance de leur art et métier : la Fédération de Conteurs Professionnels. ”

Le maillage institutionnel se construit

En 1999, une Maison du Conte et de la Littérature s'implante à Jodoigne dans le Brabant wallon. Dirigée depuis quelques années par Marie Cuche, ce lieu mène ses activités sur un large territoire dans une perspective de nomadisme. Elle cherche particulièrement à valoriser les nouvelles formes artistiques du conte via son artiste complice et son tout nouveau festival « Histoires d'être vivants ».

En 2001, une maison du conte s'ouvre à Bruxelles. Elle est hébergée dans un écrin de verdure, à l'orée de la forêt, dans les greniers d'une ferme du site Rouge-Cloître. Avec Hamadi comme directeur artistique, et les conteuses Christine Andrien et Magali Mineur, la Maison du Conte de Bruxelles, récemment renommée Théâtre de la Parole, œuvre pour la reconnaissance des arts de la parole comme arts scéniques à part entière. De nombreux écrits, colloques, festivals ont alimenté la réflexion sur le métier de conteur. « La parole de sens, de proximité, connaît un regain d'intérêt. Le conteur vient et dit : "C'est moi, c'est toi, c'est ici, c'est maintenant. On va se rencontrer sur quelque chose qui a du sens. Je ne suis pas un personnage, je suis une personne. Ceci m'a ému, ceci m'a choqué." Voici un partage de l'éphémère. »⁴

Elle abrite actuellement une École Internationale du Conte qui regroupe des ateliers d'initiation et une formation longue au métier de conteur·se. Son projet, c'est le développement de créations conçues pour la scène. « Mémoire collective, rumeur contemporaine, légende urbaine sont les mots mis sur les biens et les maux de notre temps par ces artistes qui réinventent aussi leur rapport à la scène. » Son centre de documentation reprend plus de mille ouvrages, recueils, revues... une caverne d'Ali Baba. Son nouveau festival Paroles de résistances est à l'image de cette institution engagée dans la société contemporaine, à la croisée d'un questionnement sociétal, artistique lié à la transmission.

Dans ce maillage d'institutions liées à l'art du conte, signalons aussi la présence :

– des Dimanches du Conte, inspirés par une initiative québécoise, créés en 2009 par Julie Boitte et Perrine Deltour, qui accueillent chaque mois des spectacles sur la scène du Centre culturel Bruegel. Portée aujourd'hui par les Mauricettes, Aline Fernande et Novella De Giorgi⁵, la programmation artistique est construite autour de questionnements forts tels la place des femmes et du féminisme dans le conte ou la remise en question des normes sociales contemporaines.

– du Courlieu, situé sur un petit chemin en pente au cœur du Brabant wallon, dans une ancienne école, il est animé par deux responsables pleines d'entrain et d'enthousiasme, Katicha De Halleux et Françoise Van Innis. Espace « tremplin », le Courlieu offre l'opportunité aux conteur·ses de venir confronter des spectacles fraîchement sortis de l'œuf à un public passionné d'histoires.

– du Festival du Conte et de la Légende de Stavelot (depuis 1997), de l'Estivale de Surice animé par le Centre culturel de Philippeville et d'une Maison du Conte dernière née à Charleroi. Terminons notre tour d'horizon par un tout petit lieu qui vaut le détour : le Dé à coudre de Forest, lieu de création et de programmation animé par Monique Michel.

Avec toutes ces initiatives sur un petit territoire, les conteur·s de la Belgique francophone sont-ils·elles heureux·ses ? Allons voir du côté de la Fédération de Conteurs Professionnels.

Être artiste conteur·se en Belgique

En 2004, les conteur·ses de Belgique se sont doté·es d'une institution décisive dans le chemin de la reconnaissance de leur art et métier : la Fédération de Conteurs Professionnels. Elle rassemble aujourd'hui une grande partie des conteur·ses professionnel·les et se définit comme une structure de réseau, d'échange, de réflexion, de promotion de la pratique

professionnelle de l'art du conte. Elle œuvre à la reconnaissance, à la visibilité de cet art. En 2019, elle a fêté son quinzième anniversaire. Trois grands événements ont jalonné cette année : un colloque international « Aux sources de l'oralité », qui fut un élément déclencheur de ce numéro du *Journal de Culture & Démocratie*, a accueilli 150 participant·es et 5 expert·es venu·es du monde entier à La Bellone ; une Marche des conteurs dans le pays de Gaume avec 14 spectacles et 750 habitant·es-auditeur·rices impliqué·es ; un tout nouveau festival Chimères appelé à devenir récurrent – quatre jours en partenariat avec le Centre culturel de Braine-le-Comte, 24 spectacles de conte présentés pour cette nouvelle « vitrine du conte en FWB » pour laquelle, outre le public, 40 programmateur·rices belges et étranger·ères ont fait le déplacement. Ce dernier constitue un nouvel essor de visibilité pour les artistes conteur·ses.

Les prestations des conteur·ses professionnel·les

Pour son dixième anniversaire (2014), une enquête a été menée auprès des membres de la Fédération de Conteurs Professionnels pour identifier les types de prestations. Les chiffres recueillis montrent qu'un nombre important de prestations se réalisent dans le cadre des écoles, dans le milieu associatif, dans des lieux insolites ou des « petits » lieux (bibliothèques) peu équipés, non reconnus par les Tournées Art et vie. Cependant, peu importe où, le conteur ou la conteuse créera son « espace scénique » et fera advenir ses histoires sans décor ni accessoire. Il·elle aime être au cœur de la vie locale car il·elle y rencontre un public qui a un accès peu aisé aux institutions culturelles. Souvent, les conditions sont rudes, les moyens financiers faibles ; on comprend que ces « artistes de la scène » doivent pouvoir compter sur un soutien des pouvoirs publics.

Par ailleurs, les conteur·ses créent de plus en plus de « spectacles » de contes. Ce sont des formes artistiques singulières où le·a conteur·se se donne la liberté d'expérimenter, d'inventer des manières de dire plus contemporaines en connexion avec des supports scéniques (lumière, décor, mise en scène) ou d'autres créateur·rices (musicien·nes, slameur·ses, Dj, marionnettistes, etc.). En FWB, le « conte en scène » est en constante augmentation mais proportionnellement moins représenté dans les prestations. La diffusion de ces œuvres dans les centres culturels, les théâtres, etc., est un enjeu d'avenir.

La Fédération de Conteurs Professionnels a beaucoup œuvré pour que les pouvoirs publics soutiennent le développement cette création artistique. Des avancées importantes ont eu lieu. Le conte reste cependant le petit poucet des « arts de la scène » avec seulement 0,47% du budget global qui lui est dédié. Signalons

également qu'une toute nouvelle institution, Cont'acte, la Fédération des opérateurs culturels du conte et de l'oralité (les programmeur·rices), est venue renforcer l'action de la Fédération des artistes conteur·ses : deux pôles complémentaires pour un même secteur et un avenir plus radieux ?

“ En FWB, le « conte en scène » est en constante augmentation mais proportionnellement moins représenté dans les prestations. La diffusion de ces œuvres dans les centres culturels, les théâtres, etc., est un enjeu d'avenir. »

La reconnaissance

C'est en 2008, que le conte a obtenu une petite « niche » au sein des arts de la scène. En 2011, des aides aux projets ponctuels et à la création spécifiquement liée à l'art du conte sont mises en place au sein du ministère de la Culture. Les budgets sont dérisoires mais ils existent enfin. En 2013, la Fédération de Conteurs Professionnels est invitée à siéger officiellement dans la Commission Consultative d'avis des Arts de la Scène (CCAS) auprès de la ministre de la Culture, et ce grâce à Paul Biot, qui la préside ; sensible à nos demandes récurrentes, il a ouvert les portes. En 2016, le décret des arts de la scène intègre une nouvelle discipline, le conte. En 2019, Alda Gréoli, alors ministre de la Culture, fait voter un nouveau décret sur les instances

d'avis et la nouvelle gouvernance. Elles vont se mettre en place en 2020. Les acteurs et actrices du secteur conte pourront enfin y participer de plein droit. En leur sein, se rencontreront à la fois des artistes (porteur·ses de leur asbl ou compagnie) et des opérateur·rices, détenteur·rices d'un lieu de programmation. Par le passé, le rapport de force entre artistes et opérateur·rices s'est souvent soldé au bénéfice des second·es, qui étaient mieux représenté·es dans les commissions et doté·es d'une crédibilité plus forte. Les ministres Milquet puis Gréoli ont voulu « bouger les lignes » en remettant l'artiste au centre. Elles ont tenté une avancée sur un enjeu majeur qui touche à la place et à la légitimité des artistes dans notre société. La ministre Bénédicte Linard a décidé de reprendre le flambeau en inscrivant comme une des priorités de sa politique le statut de l'artiste et la diffusion, support indispensable de la création.

En tant qu'artistes conteur·ses, espérons un réel soutien politique ; préservons notre indépendance et notre part sensible car c'est l'humain, la relation, l'insoumission riieuse qui est le cœur de ce métier. ■

Voir aussi l'article « Conteurs de Belgique » écrit par l'autrice dans la revue trimestrielle *La Grande Oreille* n°61, 2015.

1. Primaëlle Vertenoel, « Contes et conteurs en Belgique francophone un état des lieux bien nécessaire », in *Le carnet et les instants* n°178, 2013.
2. *État des lieux des arts du récit et du conte [...]*, La Maison du Conte de Bruxelles, 2008.
3. Voir article p. 20.
4. Laurence Bertels, *Hamadi, un conteur peu bavard*, LaLibre.be, 2002. [Consulté le 19 mars 2015].
5. Voir entretien p.28.



© Annick Blavier